

mes plus démoralisés et dont la cupidité engendre tous les maux qui nous débordent. Elle spéculait sur le malheur des familles qu'elle ruinait, et sur la perte des âmes qu'elle sacrifiait. Elle se jouait de l'autorité publique, qui aurait dû la comprimer, et s'assurait l'impunité, en semant des menaces d'incendie qui glaçaient d'effroi ceux qui étaient le plus intéressés à réprimer ces désordres. Aussi, voyait-on des pères désolés, qui n'osaient élever la voix, pour faire mettre à la raison de malheureux aubergistes, qui perdaient leurs enfants par le jeu et la débauche. Ah ! c'est qu'ils craignaient de passer par le feu, tant ils étaient persuadés que les ennemis de la Tempérance sont capables de tout. C'est de cette sorte que l'ivrognerie s'est conservée ; et qu'elle a rallié sous sa lugubre bannière les déserteurs de la Tempérance. Fortifiée par la troupe de ceux qui, par lâcheté, faiblesse ou autrement, ont quitté nos bataillons, elle se dispose au combat.

Voilà donc, N. T. C. F., l'ivrognerie reparue plus hideuse et plus hardie que jamais. Elle n'est pas revenue seule ; car, comme de coutume, elle traîne à sa suite, le crime et le malheur. Si vous voulez vous en convaincre pleinement, écoutez bien la triste histoire des crimes publics que la Police de Montréal fut obligée de punir en 1853. Vous allez voir que l'hydre à sept têtes renaissantes, qui n'était pour les anciens qu'une fable, n'est pour nous qu'une trop réelle vérité. Car l'ivrognerie, dont toutes les causes semblaient être complètement retranchées, nous apparaît plus désastreuse que jamais.

En 1853, trois mille six cent une personnes ont été saisies par la police, pour avoir troublé l'ordre public. Sur ce nombre prodigieux, on en remarque deux mille deux cent huit, qui n'étaient tombées dans les mains de la Justice qu'à cause de la boisson ; et même, ce que l'on ne peut dire qu'en pleurant, c'est que deux mille quatre-vingt trois ont été ramassées dans les rues, dans un état d'ivresse. On voit figurer dans ce lugubre tableau dix-sept cent soixante-dix-neuf hommes, quatre cent dix-huit femmes et onze enfants. Cette démoralisation effrayante se fait sentir dans tous les âges. Ainsi, voyons-nous paraître dans ce Rapport du premier Officier de police, six-cent-quarante-cinq mauvaises filles, sept cent quarante-deux jeunes gens, au-dessous de vingt ans, treize cent quarante-cinq hommes de vingt à trente ans, et cent sept vieillards de soixante à quatre-vingts ans. Infortunés vieillards ! Notre cœur se fend de douleur, en disant ici que vos cheveux blancs ont été ainsi traînés devant les tribunaux de la justice correctionnelle !

Nous pourrions, N. T. C. F. entrer dans beaucoup plus de détails ; mais ce que nous venons de vous dire est plus que suffisant pour affliger vos bons cœurs. Nous ne pouvons toutefois nous dispenser de vous faire remarquer un des chiffres de cet effrayant tableau de crimes, en grande partie occasionnés par la boisson ; c'est celui des petits enfans au-dessous de dix ans, que la Police a surpris en flagrant délit. Hélas ! il s'en est trouvé vingt-deux. Pauvres petits enfans ! Ils sont déjà ivrognes, ou appartiennent à des parens ivrognes. Mais tirons, N. T. C. F., un voile épais sur ce hideux tableau, pour jeter un coup d'œil sur les maux que, l'an dernier, l'ivrognerie semait sur son passage, en revenant prendre possession de son ancien terrain. Nous allons dire ici en substance les faits lamentables que les Journaux Publics ont eu à enregistrer pour mettre en évidence les maux incalculables de la boisson.